



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Comité Départemental de la Haute-Garonne

COMMISSION CYCLOTOURISME

10, Boulevard Marcel Dassault - 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

e-mail : cyclotourisme@31.fsgt.org - site internet : www.cyclotourisme-31.com

Afin d'offrir aux participants à nos organisations cyclotouristes des conditions sanitaires satisfaisantes, vous devez vous engager **à respecter et faire respecter** les préconisations et consignes suivantes ainsi que toutes les mesures qui pourraient être mise en œuvre par nos autorités de santé.

PROTCOLE SANITAIRE COVID 19

- Identification de tous les participants licenciés FSGT et autres fédérations ainsi que les non licenciés
 - Création de fiches d'inscriptions pour les participants hors FSGT, avec :
 - Noms, prénoms n° de téléphone.
- Distanciation et prévention
 - Mettre à disposition du gel hydroalcoolique, des masques et des lingettes désinfectantes à l'entrée des salles, sur les lieux d'inscriptions et de convivialité,
 - Marquages au sol, (*espace entre 2 personnes 1m minimum*)
 - **Masques à l'intérieur pour tous**, (*bénévoles et pratiquants*)
 - Un seul sens de circulation,
 - **Préconiser les inscriptions en extérieur** ou groupées par club, (*fiches remplies préalablement par les clubs*)
 - Présentation des licences par les participants,
- Points de convivialité
 - Pas de distribution de gobelets,
 - Si ravitaillement prévoir des emballages individuels et petites bouteilles d'eau (*33 cl*)
 - Marquage au sol et sens de circulation unique,
 - Pas de remise de récompenses en main propre aux participants
 - Récupération des lots par les participants, (*désinfectés au préalable*)
- Fléchage des circuits
 - **Port du masque et de gants** pour les bénévoles effectuant le fléchage et respect de la distanciation minimale de 1m,
 - Pas plus de 2 personnes par véhicule,